

## Centrafrique : Bozizé officiellement réélu président, l'opposition critique

Arrib News, 13/02/2011

Source AFPL

Le chef de l'Etat sortant centrafricain François Bozizé, 64 ans, a officiellement été réélu président de la République après la proclamation samedi par la Cour constitutionnelle des résultats du scrutin du 23 janvier, qui sont contestés par l'opposition. "La Cour constitutionnelle décide que l'élection du 23 janvier 2011 est régulière et est élu président de la République centrafricaine le candidat François Bozizé avec 718.801 voix soit 64,37%" des suffrages", a annoncé le président de la Cour, Marcel Malonga, lors d'une audience radio-télévisée. "La Cour constitutionnelle décide (...) que les recours de Ange-Félix Patassé, Martin Ziguélé, Emile Gros Raymond Nakombo sont rejetés parce que non fondés en droit", a-t-il ajouté. La Cour a un peu modifié les chiffres annoncés le 16 février par la Commission électorale indépendante (CEI) en enregistrant des résultats de bureaux de vote cartés par la CEI. L'opposition, qui rejette les résultats et a dénoncé de nombreuses "irrégularités" avait notamment affirmé que 1.2 des 4.618 bureaux de vote du pays n'avaient pas été comptabilisés, soit une occultation de 25% des votants, selon elle. La Cour a officiellement comptabilisé 4.049 bureaux sur les 4.618, "ne prenant pas en compte" 569 bureaux "litigieux". M. Bozizé voit son total de voix augmenter de 607.184 à 718.801 mais son pourcentage baisse de 66,08% à 64,37%. Il reste toutefois largement au-dessus de la majorité absolue. L'ancien président Ange-Félix Patassé passe de 20,10% à 21,41% (139.279 voix), l'ancien Premier ministre Martin Ziguélé de 6,46% à 6,80% (75.939 voix), l'économiste Emile Gros-Raymond Nakombo de 4,64% à 4,61% (51.469 voix) et l'ancien ministre de la Défense et représentant de l'extrême gauche de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie et le développement (APRD) Jean-Jacques Demafouth de 2,72% à 2,79% (31.184 voix). Lors de la présentation d'un des recours de l'opposition, Me Albert Panda avait estimé: "Le peuple centrafricain est loin de se reconnaître dans des résultats qui ne reflètent pas la réalité du terrain. Ce qui est une désolation et un recul de la démocratie". M. Ziguélé a lui-même précisé: "Tout est faux. La décision de la Cour ne change en rien notre jugement. La Cour n'a pas fait son travail correctement. Elle a choisi de ne pas voir et de ne pas dire. Nous avons demandé une enquête. La Cour avait le pouvoir et le temps de le faire, elle n'a pas voulu". Dans son premier message radiotélévisé à la nation après sa réélection, François Bozizé a lui-même déclaré que: "À ce moment où les résultats sont proclamés par la Cour constitutionnelle, cela signifie que tout est clair et que tout le monde doit s'y conformer". M. Bozizé a également annoncé que son investiture aurait lieu le 15 mars, date anniversaire de son coup d'Etat qui l'avait vu renverser deux de ses adversaires à la présidence MM. Patassé et Ziguélé. M. Bozizé a fait appel à leur "sens patriotique (...) afin de préserver la paix chèrement acquise." "Nous ne sommes pas des ennemis. Nous sommes des compatriotes ayant des approches différentes pour notre pays, mais tous guidés par l'essentiel: l'intérêt général. La passion de la campagne électorale ne peut nullement remettre en cause ce fondamental", a-t-il ajouté. Arrivé au pouvoir en 2003, M. Bozizé avait été élu pour un premier mandat en 2005. Quelque 1,8 million des 4 millions de Centrafricains avaient été appelés aux urnes le 23 janvier, lors des élections présidentielle et législatives. Le double scrutin qui devait avoir lieu initialement en avril 2009, avait été reporté à deux reprises. Il devait être l'aboutissement du dialogue national amorcé en 2008 entre pouvoir, opposition et groupes rebelles après des années de violences et de multiples coups d'Etat. La paix a été au centre de la campagne de ce pays riche en matières premières (uranium, diamants, bois, or), mais ruiné par des années d'instabilité et dont la population vit dans la pauvreté.